

<http://philosophie.spip.ac-rouen.fr/spip.php?article174>



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Philosophie
Académie de Normandie

« Il faut aborder le fait religieux à l'école »

- Publications et formation - Articles divers -

Date de mise en ligne : jeudi 13 novembre 2014

Copyright © PhilosophieEspace pédagogique académique - Tous droits

réservés

La commission des lois du Sénat a adopté, mercredi 12 novembre, un rapport qui propose notamment de renforcer l'enseignement du fait religieux à l'école.

La commission des lois du Sénat a adopté, mercredi 12 novembre, un rapport sur la lutte contre les discriminations qui avait provoqué un vif débat la semaine dernière. Corédigé par la sénatrice écologiste Esther Benbassa et son collègue UMP Jean-René Lecerf, il propose notamment de renforcer l'enseignement du fait religieux à l'école, un point qui a fait l'objet de contestations chez les sénateurs.

Dans les programmes scolaires de 2008, le fait religieux est déjà évoqué à plusieurs reprises. Ainsi, pour le cycle des approfondissements (CE2, CM1, CM2), le chapitre sur la « culture humaniste » mentionne l'ouverture d'esprit des élèves « à la diversité et à l'évolution des civilisations, des sociétés, des territoires, des faits religieux et des arts ». De même en histoire, le Moyen Âge est l'occasion d'aborder « le rôle de l'Église », « les Croisades » ou « la découverte d'une autre civilisation, l'Islam ».

ENTRETIEN avec Stéphanie de Vansay, professeure des écoles

La Croix : *Dans votre expérience personnelle, avez-vous abordé le fait religieux avec les élèves ?*

Stéphanie de Vansay : J'ai enseigné de nombreuses années en zone d'éducation prioritaire. Les programmes scolaires font appel à des éléments de connaissance des faits religieux qu'on aborde en tant que tels.

Mais je pense aussi qu'il est possible d'aller plus loin. Par exemple, à l'occasion d'un jour férié, expliquer le sens de la fête de Noël pour les chrétiens. Comme on le fait pour le 11 novembre.

En tant que professeur, je m'interdis d'aller au-devant des élèves sur le terrain de leurs croyances. Mais en revanche, si un enfant aborde le sujet, je ne crois pas qu'il faille le fuir, lui dire « on ne parle pas de ça ». Il faut parler en classe de ces sujets, ne pas en avoir peur, pour ne pas cantonner les enfants à ce qu'ils entendent de la religion dans la sphère familiale.

Cela dit, je me souviens avoir eu pour élève un fils d'imam auquel il m'est arrivé de demander de recueillir auprès de son père telle précision au sujet d'un point précis de l'islam.

Quelles précautions faut-il prendre ?

S.d.V. : Je pense qu'il est tout à fait possible et même souhaitable de poser un certain nombre de repères assez simples. Ainsi, je me suis toujours appliquée à faire comprendre aux élèves qu'il y a une différence entre la science et la foi, entre le registre de la croyance et celui de la connaissance.

De même, on peut leur faire comprendre la distinction entre ce qui relève de la culture et ce qui relève de la religion. Par exemple à Noël, une élève avait apporté un « petit Jésus » pour mettre au pied du sapin ! Je lui ai expliqué la différence entre les décorations de l'arbre de Noël et la crèche.

En 2002, après l'adoption de la loi sur le voile à l'école, je me suis moi-même astreinte à une plus grande discrétion. J'ai enlevé le chapelet qui était accroché au rétroviseur de ma voiture que je garais devant l'école et je l'ai rangé dans la boîte à gant !

N'y a-t-il pas aujourd'hui un climat de crispation sur ces sujets qui rend plus difficile de les aborder à l'école ?

S.d.V. : Personnellement je n'ai jamais eu de difficulté avec les parents. Mais il y a aujourd'hui d'une manière générale un climat tendu qui rend plus délicates aussi bien les questions liées à la religion que celles sur la sexualité. Le mouvement contre les ABC de l'égalité, les appels de certains parents au retrait de l'école m'ont ainsi beaucoup inquiétée. Tout cela bloque la parole des enseignants. Or l'école doit être le lieu où les enfants abordent sans tabou les questions qu'ils se posent.

Bernard Gorce